



**Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
Secrétariat Régional Grand Centre**

Dijon, le 30 janvier 2017

Philippe AYMARD

Secrétaire Régional SNPES-PJJ FSU Grand Centre

Délégué des personnels – CTIR Grand Centre et CTT 21/71

A

- Monsieur MILLESCAMPS DIR Grand Centre

Pour information :

- Monsieur LORIUS DT 21/71

- DRH DIR Grand Centre

Monsieur le Directeur,

nous souhaitons attirer votre attention sur la situation de plus en plus difficile que traverse le STEMOI de Dijon par rapport à sa dotation en personnels administratifs.

En effet, le service n'a cessé de voir sa dotation se réduire alors que ses missions et le nombre des jeunes pris en charge n'ont cessé d'augmenter.

En mai 2015, il a encore perdu 0,5 ETP qui était affecté auparavant au fonctionnement de l'UEAJ.

La gestion administrative et les fonctions qui y sont rattachées ont été redéployées sur les deux adjointes administratives de l'UEMO.

Aujourd'hui, la situation qui était tendue est devenue critique. Suite à un nouvel arrêt maladie d'une des adjointes administratives, seule madame FEBVRE assure une présence sur les deux services. L'UEMO de Dijon a par ailleurs la taille et l'activité de deux UEMO standards.

Le service n'est plus en mesure de faire face aux tâches essentielles que sont l'accueil physique et téléphonique du public. Nos partenaires, comme les usagers, commencent à se plaindre du fait que nous ne soyons pas facilement joignables.

Les cadres, déjà bien occupées, doivent prendre en charge en plus une partie des tâches de gestion financière, RH ou des mesures.

Une délégation du SNPES-PJJ/FSU 21/71 a été reçue par M. LORIUS jeudi 28 janvier, dans le cadre d'une reprise du dialogue social territorial, inexistant depuis plus d'un an et demi. Nous l'avons alerté sur la situation critique de ce service comme de celle d'autres unités, comme Le Creusot.

Nous vous demandons urgemment de pourvoir au remplacement de l'adjointe administrative arrêtée.

Nous demandons par ailleurs, qu'à l'occasion du dialogue de gestion en cours, nous puissions retrouver les 0,5 ETP retirés en 2015.

Nous vous prions, monsieur le Directeur, de recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Philippe AYMARD

<p>Courriel: scentre.bourgogne.snpespjjsu@gmail.com Correspondance: SNPES PJJ FSU 45 rue Parmentier 21000 DIJON site :http://scentrebourgognes.wix.com/snpes_pjjsugdcentre Téléphone: 06.74.78.52.92 (répondeur)</p>

